

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 février 2026

Variole B (Mpox) : confirmation d'un second cas importé à La Réunion

Une circulation du virus de la Variole B (Mpox) est observée dans la zone Océan Indien, notamment à Madagascar.

L'ARS La Réunion confirme ce jour un deuxième cas de variole B (Mpox) importé de Madagascar sur le territoire réunionnais. Il s'agit d'une personne résidant à La Réunion, identifiée dans le cadre du dispositif régional de surveillance renforcée, et ayant présenté des symptômes évocateurs plusieurs jours après son retour à La Réunion. Le diagnostic a été confirmé par analyses biologiques. Dans ce contexte, les mesures de prévention sont rappelées à la population.

Situation sanitaire à La Réunion

Le 10 février, un 2^{ème} cas de variole B (Mpox) chez une personne résidant à La Réunion et de retour de Madagascar, a été confirmé. À ce stade, aucun lien épidémiologique n'a été établi entre ce second cas et le premier cas confirmé le 22 janvier 2026. Les consignes d'isolement ont été données à ce patient.

Une enquête a permis d'identifier les personnes contacts à risque à La Réunion qui ont été informées individuellement et orientées vers un suivi médical pouvant s'accompagner de la prescription d'une vaccination réactive dans les meilleurs délais.

Mesures recommandées à la population

La variole B est une maladie infectieuse virale qui se manifeste principalement par une éruption cutanée, ou une ulcération des muqueuses (génitales, anale ou buccale) parfois associée à un syndrome grippal comme de la fièvre, des maux de tête, des courbatures ou des ganglions.

La transmission du virus se fait lors de **contacts rapprochés** : contact direct avec les lésions ou les muqueuses d'une personne malade. Ces contacts sont favorisés par des contacts intimes, ou par contact avec des objets contaminés (linge, literie, vaisselle).

La transmission par gouttelettes (salives, éternuement, postillons) est très marginale et nécessite un contact en face à face prolongé et sans masque.

L'ARS rappelle que toute personne présentant des symptômes évocateurs (éruption cutanée, ulcérations, fièvre, ganglions...), notamment les voyageurs de retour de Madagascar ou d'une zone de circulation active du virus, doit :

- **contacter rapidement son médecin ou le SAMU-Centre 15,**
- **s'isoler immédiatement** en attendant un avis médical.

Par ailleurs, conformément aux recommandations nationales :

- La **vaccination préventive** est proposée aux personnes les plus exposées (voyageurs se rendant dans des zones de circulation active, personnes ayant de multiples partenaires sexuels, travailleurs du sexe, professionnels de santé exposés, personnes immunodéprimées).
- La **vaccination réactive** est proposée aux **contacts à risque** des cas confirmés, dans un délai idéal de 4 jours et jusqu'à 14 jours après exposition.

Les vaccinations sont réalisées **sur rendez-vous** dans les centres de vaccination habilités (centres de vaccination internationales du CHU Nord et Sud, CEGIDD Ouest).

Pour en savoir plus sur les modalités de vaccination, RDV sur le site internet de l'ARS :

[Variole B \(mpox\) : lancement de la campagne de vaccination à La Réunion | Agence Régionale de Santé La Réunion](#)

Informations et conseils

Un dispositif d'écoute « Mpox Info Service » est accessible :

0 801 90 80 69 (appel gratuit, anonyme et confidentiel)
de 11h à 1h du matin, tous les jours

ou RDV sur le site internet : www.monkeypox-info-service.fr

